Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 7

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sur l'emplacement même où la foi chrétienne avait pris racine pour la première fois dans la vallée. Aujourd'hui c'est le cimetière et sa chapelle qui occupent ces lieux.

Avec la Révolution française et l'entrée des troupes françaises à Laufon, la ville connut une nouvelle époque. Après avoir été rattachée en 1815 en même temps que la plus grande partie de l'Evêché au canton de Berne, la petite cité agricole et bourgeoise — les artisans ne formaient qu'une minorité de la population — se mit à prendre vie. La route de la vallée de la Birse, bâtie durant les premières années du régime bernois, vit son trafic s'accroître. Les carrières situées à proximité de la ville procurèrent des revenus accrus. Moulins et tuileries s'établirent ou se développèrent. L'ère de l'industrie modifia bientôt la physionomie des rues de la ville, particulièrement lorsqu'en 1875, le chemin de fer força les cluses jurassiennes et fit de Laufon une station importante du trajet Bâle-Delémont. Si nous ne rencontrons pratiquement plus aujourd'hui de maisons bourgeoises, la faute en est au développement industriel qui supplanta rapidement les anciennes coutumes. Les temps nouveaux firent disparaître les fontaines de la ville qui se dressaient au milieu de la rue principale. Les tas de fumier élevés partout devant les maisons et indiquant quelle était l'occupation principale des bourgeois, disparurent. Les maisons, construites en grande partie comme les habitations alsaciennes (torchis crépi sur clayonnage de saule) furent démolies et firent place à de nouvelles constructions. Par une chance inouïe, les portes de la ville ne furent pas sacrifiées à l'esprit du temps, comme ce fut le cas pour la plupart des murailles et des fossés de la ville. Les deux portes ferment toujours la grand-rue et donnent encore à la ville son caractère propre, semblable à celui qui l'animait à l'époque où elle voulait se distinguer des autres localités de la vallée. Fière d'être une vieille ville, Laufon fait preuve d'émulation avec Breitenbach, le bourg voisin et rival de la partie soleuroise de la vallée de Laufon. Ainsi se manifeste encore la tension qui s'était déjà fait sentir au XIIIe siècle, et qui avait abouti à la fondation de la ville sur les bords de la Birse ; ici, les habitants jurassiens des princes-évêques de Bâle, là ceux du comte de Tierstein, les tenants soleurois. Mais alors que le Château des Comtes a perdu son ancienne importance, la ville fondée par l'évêque garde toujours le même aspect, car ses portes sont le signe indiquant que le concept de ville a vaincu la féodalité des chevaliers.

C.-A. MÜLLER
Traduction : B. Wilhelm

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; scrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source